

beaucoup à remettre en état de culture bien des régions de l'ouest que l'on croyait perdues pour l'agriculture. Je crois avoir eu déjà l'occasion de dire à cette Chambre que le sud-est de l'Alberta a passé il y a quinze ans par une épreuve semblable à celle qui a visité certaines autres régions ces dernières années. On disait alors que le sud-est de cette province devenu aride n'avait plus d'avenir. Plusieurs cultivateurs le quittèrent avec l'aide du gouvernement, mais bon nombre y restèrent. Ceux-ci furent avertis que le gouvernement cesserait de les aider et que si leurs récoltes manquaient ils devraient voir à se tirer d'affaires seuls. Vous serez peut-être surpris d'apprendre que depuis quatre ou cinq ans cette zone est devenue en très grande partie l'une des plus fertiles de cette région. Sachant que l'on ne pouvait rien attendre que de soi l'on se mit à chercher les méthodes les plus propres à la culture et on les trouva. Je ne connais pas les régions arides de la Saskatchewan méridionale, mais l'on me dit que les gouvernements feraient bien mieux d'essayer d'y garder les gens d'expérience que de les encourager à aller s'établir dans l'extrême nord de la province où les perspectives ne sont pas meilleures, si elles ne sont pas moins bonnes. La Loi du rétablissement agricole des prairies vise à rendre la fertilité aux régions qui ont tant souffert ces dernières années, et l'exemple du sud-est de l'Alberta me convainc que les fonds employés à apprendre aux cultivateurs à récolter les années dites sèches seraient bien placés et qu'il est préférable de les garder là où ils sont que de les envoyer ailleurs où ils ne feraient pas mieux.

Si je devais traiter d'autres sujets mentionnés dans le discours du trône, c'est au chômage que je m'arrêteraï. Je suis fermement convaincu que le chômage durera longtemps, quelque soit le relèvement du pouvoir d'achat. Une génération nouvelle a poussé depuis quelques années et il faut l'occuper; et pour cela il faut qu'une proportion des vieux employés lui fasse place. De nouveaux facteurs surgissent constamment. Si le mouvement de l'emploi s'améliore, le chômage reste à peu près le même. C'est la jeunesse qui me préoccupe le plus. A la voir chercher sans trouver à s'employer, il est facile de comprendre l'effet sur elle des formules extrémistes. Née et élevée dans une période dont nous avons la gestion, il n'est pas étonnant qu'il s'en trouve parmi elle pour approuver ceux qui rejettent toute la responsabilité de la situation et sur le système capitaliste, et sur les dirigeants antérieurs, et qui préconisent un changement radical.

Jeunes gens et jeunes filles ont le désespoir au cœur. Je pense parfois que des centaines de jeunes Canadiens ne pourront peut-être pas poursuivre leurs études et qui, bien instruits, seraient un précieux actif pour le Canada dans

l'avenir. Quelques-uns d'entre eux deviendraient peut-être des lumières de la science, de grands inventeurs, mais ils n'ont pas les moyens de s'instruire, de cultiver leurs talents et de satisfaire leur ambition. C'est ce problème de la jeunesse que devrait étudier avant tout la commission projetée du chômage, en vue de découvrir le moyen d'encourager jeunes gens et jeunes filles à poursuivre leurs études, à maintenir ainsi leur moral et à se préparer pour des occupations utiles et convenables, un jour. Actuellement, bon nombre d'entre eux se trouvent désorientés et sans perspectives.

Honorables sénateurs, j'ai exposé mes vues sur tous les sujets que je désirais traiter en proposant cette adresse. J'ai dit il y a quelques instants que j'avais toujours confiance dans ce pays, le pays entier, l'Est comme l'Ouest. Tout pays aussi riche que le nôtre en ressources naturelles, et peuplé d'une population du caractère de la nôtre, doit nécessairement progresser. Pour cela, il nous faut surtout bannir l'égoïsme qui a pu dominer chez certains dans le passé, nous unir, travailler ensemble en s'inspirant des motifs les plus élevés, nous efforçant de résoudre nos problèmes et de promouvoir ainsi le bien général plutôt que les intérêts particuliers. C'est en restant fidèles à cet objectif, en gardant notre foi dans l'avenir du Canada, et en nous efforçant de le servir de manière à ce que chacun puisse y réaliser pleinement ses ambitions, que nous contribuerons dans une large mesure au progrès de ce dominion et à y rendre la vie meilleure.

L'honorable J.-E. PRÉVOST: Honorables sénateurs, la rentrée des Chambres survient, cette année dans des circonstances qui resteront mémorables. Tout d'abord, l'ouverture de ce Parlement permet à la grande voix du peuple canadien d'affirmer d'une manière solennelle le loyal attachement de notre pays à la Couronne britannique et d'exprimer les profonds regrets qu'il éprouve de la mort du roi George V. Cette perte, non seulement a plongé dans un grand deuil l'Angleterre et le vaste Empire britannique, mais a eu une répercussion chez tous les peuples de l'univers. C'est que le roi George V, en plus de ses qualités personnelles qui lui ont conquis l'estime universelle, représentait dans le monde, comme souverain de l'Angleterre, de grandes traditions et était au sommet des institutions britanniques, qui, respectées et maintenues dans leur véritable esprit constitutionnel, ainsi qu'elles le furent sous le règne du monarque défunt, sont un instrument merveilleux pour gouverner les peuples dans l'harmonie et la paix.

Le règne du souverain qui vient de disparaître a été l'un des plus mouvementés de l'histoire du monde. Malgré les difficultés